

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail



AVRIL 2022/N°470

2€

A BAS LA GUERRE A BAS TOUTES LES ARMÉES

**contre la militarisation des
sociétés et le nationalisme**



SOMMAIRE

ICI ET MAINTENANT p.3 à 15

- Animation en grève
La lutte pour la reconnaissance p.3
- La langue des maîtres v.2
Analyse : diviser pour mieux régner p.6
- Suspendu-es de l'hôpital public
Interview et témoignage p.8
- Marche de nuit et marche de jour
Jour de colère (et de récupération) p.13
- Serviabile civik
Devenez « ambassadeur », mais sans égard
ni salaire p.14

INTERNATIONAL p.16 à 21

- Ukraine p.16
- Déclaration de l'EZLN p.18
- Corse p.20
- Brèves p.21

CULTURE p.22 à 23

- BD
L'art brut mangé sans bruit
- Série
Les US tentent la série "sociale"

Aux cowboys & aux indiens

feat. FIDIS - ITESS

Tout p'tit, / on t'parle de c'pays, /
d'sa magie,
D'sa musique, d'son cinéma / Et
tout l'tralala.
J'te propose un voyage / Dans ses
sombres paysages;
Une traversée de eastern / Jusqu'aux déserts
des westerns.
Cowboys courageux / Contre indiens
haineux,
La sagesse mystique / Contre le pragmatique.
Dans ces années / C'était / Notre jeu préféré;
Playmobil faisait carnage. / J'y jouais
quand j'étais sage.
On sortait / Dans les escaliers / pour
continuer.
Comme on était à la dèche, / Nos arcs et
nos flèches,
On les fabriquait / Avec c'qu'on trouvait.
Mais les Apaches et les Sioux / perdaient
à tous les coups.
C'est comme ça qu'ça s'passait / Dans les
films à la télé.
J'aime pas les armes à feu. / J'suis roots !
Qu'est-c'tu veux ?
Pourtant j'suis né visage pâle. / J'voudrais
m'faire la malle
Pour m'redonner l'moral / Tellement ça
m'fait mal.
Pourquoi j'pouvais pas gagner ? / Qu'est-
c'que j'avais ?
Lucky Luck a tiré. / Yakari est tombé.

■ Refrain

*Fais tourner l'calumet d'la paix.
Montre-moi pour qu'avec toi j'puisse
pleurer.
Fais tourner l'calumet d'la paix.
Raconte-moi encore une fois, j'ai oublié.*

Ça commence tout p'tit. / Ecole de la vie.
On s'occupe avec rien, / Joue aux cowboys
et aux indiens.
Le quartier, ces ambiances de dingues /
Et sa passion pour les flingues
Poussant l'plus grand nombre / Quelque
part dans la pénombre.
J'suis pas d'ces cavaliers / Soi-disant jus-
ticiers.
Voilà pourquoi / A c't'age-là,
J'aspirais déjà à la liberté, / A quitter la
cité.
Le plastique contre le bois. / Des flèches
contre n'importe quoi.
L'innocence nous aveuglait / Comme
dans un nuage de fumée.
Quand il s'est dissipé, / J'ai vu la vérité.
Les soient-disant envahis / N'étaient
qu'des colonies;

Toute une nation bâtie / Sur des mas-
sacres, des tueries;
Des millions d'gens parqués / Dans des
réserves; chassés
Comme de vulgaires animaux / Faute à
la couleur de peau.
Amaru Ka est leur terre; / Héritage de
leurs pairs.
L'Histoire n'nous apprend rien; / Juste 10
lignes sur les indiens.
On cache pour ne rien dire. / Face au
monde, on préfère mentir.
Mais tout finit par se savoir. / Alors ne
perdons pas espoir.

■ Refrain

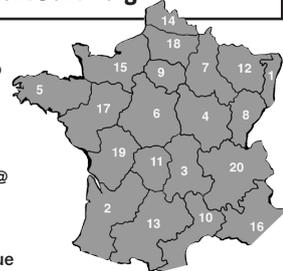
L'endoctrinement / Commence dès
l'âge enfant
Entre esprit patriotique, / Pseudo actes
héroïques
Et réelle xénophobie. / C'est dans la
haine qu'on grandit.
Pour s'en émanciper, / Faut longtemps
cogiter.
J'les vois tous, ceux / Qui tuent au nom
de Dieu,
S'appropriant / Doucement / Et inéga-
lement
Des richesses offertes à tous. / Moi, ça
m'fout la frousse.
Peaux rouges et visages pâles, / Frères
dans le règne animal,
Enterrons la hache de guerre. / A l'ho-
rizon: une nouvelle ère
Se profile devant nous. / Éloi-
gnons-nous des loups.
Nos différences physiques, / Consé-
quences climatiques,
Nous prouvent notre adaptation / À
toutes les conditions.
Elles n'nous affaiblissent pas. / Elles
nous amènent au-delà.
Au travers d'cette énergie, / J'y vois d'la
magie
Quand d'autres se croient supérieurs,
/ Voient leur couleur de peau meilleure.
L'amour nous aid'ra. / Le métissage
nous sauv'ra.
Et tous les enfants de la Terre / Évolu-
eront en frères.
Je rêve d'un monde de paix. / La hache
doit être enterrée ●

Mixé par
Zouick (Culture et spectacle)
Seb (STP 26) AKA ITESS

En écoute ici
<https://soundcloud.com/itess/3-aux-cowboys-et-aux-indiens>

Vous trouverez sur le site Internet
www.cnt-f.org, toutes les coordonnées pour
contacter un syndicat par branche ou par
section géographique. Voici les adresses par
région.

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal 30900 Nîmes
06 52 17 93 54
mél : cnt@cnt-f.org



1 Alsace

Union régionale CNT c/o
Lucha y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX 1
09 52 91 12 14 alsace@
cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36, rue
Sanche-de-Pomiers, 33000
Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org
Syndicats régionaux PTT
Aquitaine, BP 80099, 33704
Mérignac
Culture Aquitaine 36,
rue Sanche-de-pomiers,
33000 Bordeaux

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne Franche Comté

Syndicat intercorporatif de
Saône-et-Loire
et de la Nièvre
19 rue du pavé
71290 Cuisery,
CNT 21
6b rue Musette
21000 Dijon
http://www.cnt-f.org/_cnt-interco-21_.html
06 01 22 17 94

5 Bretagne et Pays de la Loire

Union régionale CNT
BP 30423, 35004 Rennes
CEDEX
06 34 98 30 72
bretagne@cnt-f.org

6 Centre

CNT Centre
13 rue Pierre Fournier
41600 Lamotte-Beuvron
cnt-centre@cnt-f.org

7 Champagne- Ardennes

Syndicats CNT Marne
BP 90009,
51201 Épernay CEDEX
8 Franche-Comté Syndicats
CNT Doubs

c/o CESL, BP 121, 25014
Besançon CEDEX cnt-
doubs@cnt-f.org

CNT Jura

Sur la Roche
39370 Les Bouchoux

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33, rue des Vignoles, 75020
Paris 01 43 72 95 34
br.rp@cnt-f.org

10 Languedoc Roussillon

Union régionale CNT
6 rue d'Arnal 30000
Nîmes
ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin
6, rue de Gorre,
87000 Limoges,
cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Syndicat SEST Lorraine
UD 57
RP 303443 57283
Maizieres-les-Metz
sestlorraine@cnt-f.org
ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT
18, av. de la Gloire,
31 500 Toulouse
Tél 09 52 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT 32,
rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10
ur59-62@cnt-f.org

15 Manche

Syndicat CNT Manche
cntmanche@cnt-f.org
facebook.com/cnmanche

16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000
bâbords 61, rue Consolat
13001 Marseille

17 Pays la Loire

voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec Nord-pas-de-Calais

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal,
86000 Poitiers

05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
44, rue Burdeau
69001 Lyon

Animation, la lutte pour la reconnaissance

Depuis l'an dernier, à l'appel du collectif France Animation en lutte, des animateur·ices se réunissent en AG, manifestent, interpellent les élu·es à propos de leurs conditions de travail, désastreuses, leur précarité et des salaires souvent faméliques.

Pour comprendre la lutte des animateur·ices, il faut d'abord jeter un œil à l'éclatement de leur milieu de travail. Leurs statuts, contrats, types d'emplois, employeurs, financeurs peuvent être très différents : colonies et centres de vacances, sur des semaines complètes à la manière de saisonniers, encadrement de formations, travail au sein de services périscolaires, associatifs ou municipaux, au sein de centres de loisirs, MJC, amicales laïques... On parle d'un côté d'animateur·ices volontaires, régi·es par le contrat d'engagement éducatifs – nous en reparlerons – de l'autre d'animateur·ices professionnelles, régis par des contrats de travail et une convention collective ; d'un côté un « petit » boulot pour les jeunes, et de l'autre un « vrai » boulot pour les grand·es, quoique très précaire et mal payé. Dans la réalité, le secteur de l'animation est vital, prend en charge des millions de gamin·es, permettant à leurs millions de parents d'aller au goulag, et emploie des centaines de milliers de jeunes et de moins jeunes. La précarité qui les touche renvoie à celle qui touche un ensemble de métiers qui se sont eux aussi mis en grève ces dernières années : les aides-soignantes, les AED, les AESH, les assistant·es maternel·les, les aides à domicile, les personnels des EHPAD, les éducateur·ices, tout·es ceux qui prennent soin des non productifs.

■ Un mouvement national relayé localement

Le collectif France animation en lutte, qui débute il y a un an environ, est d'abord initié par des employé·es de collectivités locales, no-



tamment en charge du périscolaire, avant de s'élargir. En décembre, le mouvement a appelé à deux jours de grève, ainsi qu'à des débrayages dans le cadre du mouvement interprofessionnel du 27 janvier dernier. D'autres actions sont à venir. Le mouvement est né surtout du COVID et des innombrables protocoles adoptés au dernier moment et mis en œuvre encore plus tard dans les services d'animation. Pour mémoire, en 2021, les vacances de printemps ont été avancées, provoquant la fermeture des classes.

À cette époque, on a beaucoup parlé du bordel dans les écoles, très peu de celui dans le secteur de l'animation, un secteur oublié, dénigré, et peu reconnu qui a subi les mêmes protocoles avec encore moins de moyens pour y faire face. A l'appel de France Animation en lutte, s'est

créé en octobre 2021 le collectif Loire animation en lutte qui a relayé l'appel à la grève de décembre, organisé à Saint-Etienne un rassemblement et une assemblée générale de lutte qui ont rassemblé une bonne centaine de personnes. Le collectif s'appuie sur une liste de diffusion et a organisé une deuxième AG pour envisager la suite du mouvement.

■ Des revendications multiples, une même précarité

Les revendications portent généralement sur les salaires qui dépassent rarement le SMIC, les conditions de travail exécrables, ainsi que sur les formations : si l'animation volontaire, très précaire, est accessible par le BAFA, souvent pris en charge par les collectivités locales, les diplômés tels que les BP JEPS, DEJEPS, DES-

JEPS, qui donnent accès à des emplois stables d'encadrement, sont payants et peu accessibles.

Plus spécifiquement, les revendications portent sur le CEE (Contrat d'Engagement Educatif), qui est utilisé dans les centres de loisir, les colonies de vacances, etc. C'est un contrat d'engagement, qui ne donne pas le droit d'exercer plus de 80 jours dans l'année, ce qui couvre à peu près les vacances scolaires. Comme ce n'est pas un contrat de travail, il ouvre à très peu de droits et très peu de protection : il n'y a pas d'heures de travail maximum, il est possible sur une colonie de vacances de travailler 24h de suite. Le salaire minimal correspond à un tiers du SMIC journalier, soit environ 22 euros. Certaines structures en abusent, dans la mesure où elles embauchent par ce biais hors vacances scolaires ou des formateur·ices en BAFA. En l'absence de contrôles sérieux, beaucoup de personnes dépassent les 80 jours dans l'année. Ce contrat est proposé par des collectivités, des comités d'entreprises, en somme des structures qui ont de l'argent, prêtes à dépenser pour offrir de chouettes vacances à des enfants, en partie sur le dos des animateur·ices.

Une autre revendication porte sur le périscolaire, dont les horaires très fracturés, tôt le matin, le midi et en fin d'après-midi, les empêchent d'avoir un deuxième emploi sans leur assurer des revenus décents. En plus de cela, les taux d'encadrement ont évolué négativement, portant à 18 le nombre d'enfants sous la responsabilité d'un·e seul·e animateur·ice. Enfin, les contrats ne prennent pas en compte le temps nécessaire de préparation ainsi que le temps de déplacement, qui se retrouvent à la charge des employé·es, et diffèrent selon les municipalités.

Concernant les animateur·ices

professionnel·les, c'est-à-dire employé·es dans des structures en permanence, vient de sortir un avenant 182 à la convention collective qui offre quelques avantages en termes d'avancement et de salaire. Mais cela permet aussi à chaque structure de l'appliquer comme bon lui semble, sur la base de négociations qui seront principalement individuelles et qui porteront sur les compétences de chacun·e. Cela entraîne une logique de concurrence et d'individualisation, mais aussi de diversification des missions, qui vont aller de la demande de subvention à la relation avec les parents. Il faut penser cette évolution en lien avec la multiplication des appels à projets, comme dans les champs culturels, éducatifs et scientifiques, qui soumettent toujours plus les structures au jeu de la concurrence, aux financeurs et à leurs agendas, au lieu de porter des projets qui émergent des jeunes eux-mêmes.

■ Et maintenant ?

Pour le collectif, il s'agit maintenant d'ancrer le mouvement dans la durée, toucher un maximum de personnes, dans un milieu de travail dont la précarité et l'éclatement rendent évidemment la lutte difficile. Pour cela, plusieurs axes se font jour :

- D'une part, il s'agit de visibiliser le mouvement et les réalités de ces métiers, par le biais de bulles radio-phoniques qui permettraient aux personnes de communiquer à un large nombre leurs problématiques et leurs conditions de travail. Celles-ci peuvent être envoyées à l'adresse suivante : animenlutte42@riseup.net

- D'autre part, des militant·es s'attellent actuellement à la rédaction et à la diffusion de brochures afin de

faire connaître à un maximum de personnes leurs droits, notamment dans le cadre des très précaires CEE ;

- Les collectifs se posent la question de la faible syndicalisation des personnes, alors que les grandes centrales n'ont pour l'heure pas relayé ni soutenu le mouvement ni les revendications des animateur·ices en lutte. Reste à définir le champs de la syndicalisation, plus ou moins large si l'on considère ou non les spécificités des statuts de l'animation volontaire et de l'animation professionnelle, et les moyens à mettre en œuvre dans ce cadre.

- Certain·es animateur·ices réunies au sein de centres de vacances et de loisirs autogérés, cherchent à mettre en réseau et à fédérer des lieux respectueux tant des enfants que des conditions de travail et des droits de leurs employé·es.

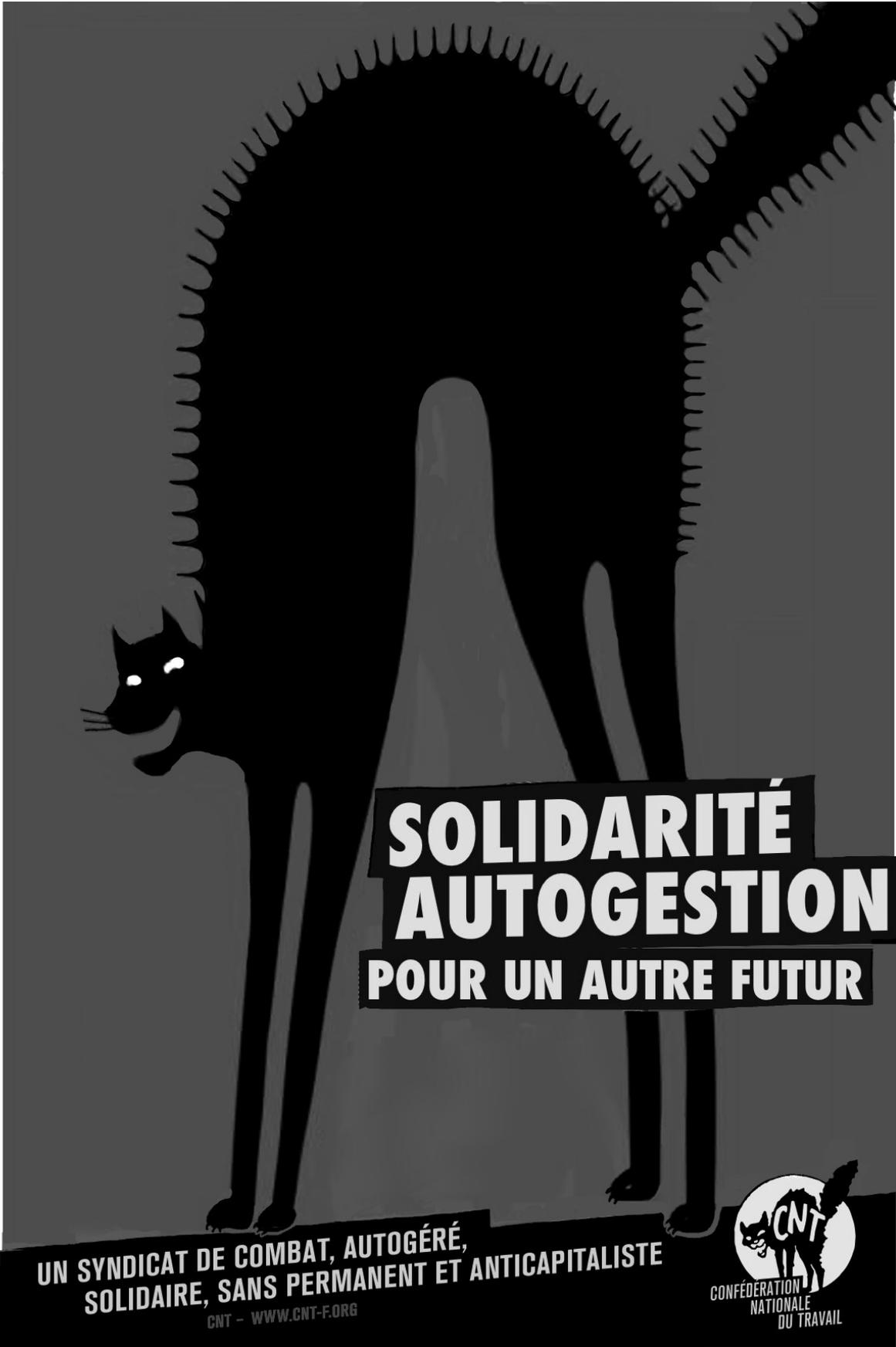
Comme souvent dans des mouvements extrêmement minoritaires et cherchant à toucher des personnes très précarisées, il n'existe pas de stratégie évidente, mais une multiplicité d'actions à mettre en place. Gageons cependant que, tant sur la logique des appels à projet que sur la précarité des « petites mains » du lien social, des convergences se mettent en place entre secteurs également touchés par le néolibéralisme galopant ●

*Julien
UL CNT de la Loire*

Illustration. Natironik Illustration

Cet article, basé sur un épisode de l'émission de la CNT 42, Coeur Noir Tripalium, sur Radiodio, fait un point sur leur lutte et leurs revendications

www.cnt-f.org/cnt42/



**SOLIDARITÉ
AUTOGESTION
POUR UN AUTRE FUTUR**

**UN SYNDICAT DE COMBAT, AUTOGÉRÉ,
SOLIDAIRE, SANS PERMANENT ET ANTICAPITALISTE**

CNT - WWW.CNT-F.ORG



La langue des maîtres volume 2 : l'humanité

L'humain et sa définition ? C'est un champ de bataille. La victoire sur le front scientifique d'une conception unique et biologique de l'humanité sert cette chère idée d'égalité, et nous permet de faire face à ce racisme produit par le monde capitaliste, divisant pour mieux régner

Sur le plan philosophique, l'humanisme peut se comprendre comme la mise en avant de la place centrale des humain-es et de leurs choix dans l'organisation des sociétés. Pas de dieu ou de sauveur suprême. Jusque-là, va pour l'humanité comme référence.

Mais l'usage de ce mot peut se faire dans une tout autre optique : celle d'une bienveillance tous azimuts, d'une immensité harmonieuse où l'égalité serait justement tempérée par les talents, les hiérarchies naturelles, les dons, les héritages, le mérite, bref, une humanité où les rapports d'exploitation et d'oppression seraient dissimulés, mis de côté.

L'humanité dans laquelle chacun-e est à sa place et doit y rester. Ainsi des patronn-es ou des chef-fes de service qu'une grève mécontente et qui vont prétendre qu'en agissant de la sorte, les humain-es qu'iels sont subissent du tort, alors que pourtant « nous sommes tous humain-es ».

Mais de quel-les humain-es parle-t-on ? Probablement les mêmes qui chouinent en qualifiant de violente et d'inhumaine la colère de celles et ceux qu'on exploite. Qui trouvent inhumain que soulés d'oppression, on les bloque dans leur bureau, on fonde une section syndicale, on leur arrache la chemise ou qu'on les guilotine.

Être humain donc ? Ce serait accepter la condition naturelle et hiérarchique. Celle dans laquelle les rapports de domination n'existent pas, et où chaque individu œuvre joyeusement à accomplir la tâche fixée par son patron ou son bureaucrate n+1, qui ont bien sûr les mêmes intérêts que tout le monde.

Pas de conflit, pas de révolution

Se syndiquer nuit gravement à la santé des capitalistes

possible, c'est pour l'humanité commune que tous-tes travaillent. Cette négation de la conflictualité a un but: nier la légitimité du conflit social. Et donc la légitimité d'organisations qui le portent en s'organisant, par exemple, de façon non-mixte : seulement entre travailleur-ses. Et pour atteindre ce but, le discours est la première étape. Qui n'a jamais entendu de la part d'un-e chef-fe quelconque « On forme une équipe, on bosse ensemble, non ? ». En creux, tout conflit révélé est une atteinte à cet esprit d'équipe, au côté positif du « travailler ensemble ».

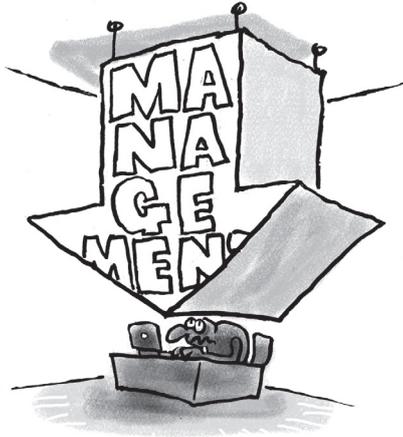
Après le discours, qu'est-ce qu'il y a ? On peut imaginer un monde où le syndicat, outil au service d'une lutte, soit délégitimé. Trop exclusif. Pas assez *team building*. Et puis, comme y en a encore qui semblent s'y accrocher, on va accompagner légalement son impuissance, criminaliser l'action de celles et ceux qui s'y investissent. Et quand plus personne n'en voudra, ne restera qu'à le fondre dans un amas commun. Tout cela se ferait au nom d'un intérêt supérieur, celui de l'humanité harmonieuse.

Dans les régimes fascistes, où

l'humanité capitaliste s'épanouit gracieusement, les organisations, syndicales de travailleur-ses sont fusionnées avec celles du patronat, sous le contrôle de ce dernier et avec l'aide bienveillante du parti unique. Bon, dans ce cas, c'est toujours l'humanité et son ordre dont on prétexte la défense, une humanité dont les frontières sont bien limitées au corps national ou racial concerné. On pourrait envisager, de façon plus contemporaine, que cette humanité soit celle de l'individu libéral : une organisation souple où les intérêts de chacun-e serait fondus dans un concept vague qui donnerait l'impression que tout le monde est là pour la bonne cause. Appelons ça le « dialogue social ». Et pour lui donner du corps idéologique, proposons à chacun de se développer personnellement, de libérer son potentiel.

Tant que ça reste dans le cadre de « l'humain » bien-sûr.

Merde, je crois que tout ça existe déjà. On a déjà parlé dans ces colonnes du petit essai de l'historien Johann Chapoutot, « Libres d'obéir », qui évoquait justement la continuité entre le discours nazi de dissolution de la lutte des classes dans un tout



national (on l'entend d'ailleurs beaucoup ce discours en France dernièrement) et l'esprit d'entreprise prôné dans les écoles de management allemandes des années 50. Dans ces instituts de formation, on apprenait que les bons managers doivent susciter chez leurs collaborateurs l'envie de faire partie d'une « Betriebsgemeinschaft », une communauté d'entreprise. C'est cette « culture d'entreprise » qu'on retrouve dans les modes d'organisation du travail des années 80/90 comme le toyotisme ou dans les formes les plus modernes de management émotionnel (allez jeter un œil sur le site jaimemaboite.com et sur les photos qui traînent sur le web, c'est magnifique).

Alors quoi, nique l'humanité ? Aux discours sirupeux des chef-fes et lèche-bottes, un argumentaire de combat est possible : se rappeler que derrière les jolis mots d'humanité et de team du manager s'accomplit l'exploitation la plus crasse. Que derrière chaque propos compréhensif et bienveillant d'un bureaucrate se réalise la précarisation et l'aggravation des conditions de travail. Dans l'ordre social actuel, la lutte des classes est bien plus une réalité que l'humanité fantasmée. Aujourd'hui, certain-es exploitent et captent les richesses produites par d'autres. Que pour ce faire, tous les outils sont utilisés, de la violence à la culture en passant par la loi et les



corps. Qu'on se bat contre ça, avec les outils qu'on a. Et qu'il n'y a rien de naturel et d'intangible à cette situation.

Récemment, les bouquins de James C. Scott (*Zomia*, 2013 ou *L'œil de l'État*, 2021) ont synthétisé des dizaines d'années de travaux autour de groupes sociaux s'étant développé en marges, tant sociales que géographiques, des États. Leur diversité laisse penser la possibilité d'une

autre humanité que celle qu'uniformise l'action combinée du capitalisme et des États. Une diversité foisonnante tant dans les modes de production et de consommation que dans l'organisation, qui, bien plus souvent qu'on ne pourrait le penser, se fait sans chef et sans avidité. Non, la domination hiérarchique n'est pas « l'humanité ». Dans un autre bouquin publié récemment aux Liens qui Libèrent, David Wengrow et feu David Graeber ont compilé les données d'une « nouvelle histoire de l'humanité ». Intitulé « Au commencement était... » et traduit par Elise Roy, ce pavé semble proposer à nos crânes assoiffés de savoir un autre regard sur ce qui fait notre espèce. Paraît qu'il est bien... Une camarade volontaire pour se le faire et en faire un petit résumé dans les colonnes du CS ? Avant la prochaine fête de l'Huma ?! ●

CNT
 CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
 Bureau confédéral
 Maison des syndicats
 17 BD de Gaulle
 26200 Montélimar
 www.cnt-f.org – Mèl : cnt@cnt-f.org
COMBAT SYNDICALISTE
 CNT – 33, rue des Vignoles – 75020 Paris
 Mèl : cs-administration@cnt-f.org

Suspendu-es de l'hôpital public

La CNT66 s'est engagée dans la lutte anti-pass tout l'été, non pas sur une base « pro ou anti vax » mais sur des bases syndicales, sur le soutien aux suspendu-es.

En octobre 2020, une inspectrice du travail de Strasbourg est confrontée à son 3ème accident du travail mortel de l'année. Pour la seconde fois, elle voit le corps du travailleur décédé ; cette fois un ouvrier dont la tête a été écrasée par une dalle de béton de 3 tonnes. Pour nous, la suspension est non seulement l'atteinte ultime aux droits du travail, mais encore une atteinte aux droits humains, un moyen de pression extrême consistant à supprimer tout moyen de subsistance à des opposant-es.

Nous avons retrouvé, dès notre première manifestation, bon nombre de camarades de luttes, certes un peu noyé-es dans le flot des touristes, et entendu la consigne « interdire tout signe d'appartenance syndicale » (au profit des drapeaux bleu blanc rouge). Nous avons décidé d'y retourner en imposant nos couleurs pour en faire un point de ralliement.

Dans ces manifs, des camarades, libertaires ou non, sont venu-es porter la banderole. Nous avons retrouvé une camarade (syndiquée ailleurs) qui nous a appris qu'elle était menacée de suspension, puis suspendue. Nous lui donnons la parole (interview) et nous recevons le témoignage d'une de ses collègues suspendue elle aussi.

■ « La pénurie soigneusement organisée »

1. Ayant en tête le processus de dégradation du fonctionnement de l'hôpital public depuis de nombreuses années, quel est ton avis sur les mesures prises durant la pandémie ?

À l'hôpital de Perpignan des tentes ont été déployées sur le parking des



urgences et depuis le 11 février les personnels sont de nouveau en grève illimitée, comme en 2019. Une infirmière expliquait qu'il s'agissait de déporter le service des urgences pour libérer de l'espace dans les urgences mêmes afin d'y mettre des lits d'hospitalisation. Cet hiver des hôpitaux ont fermé leurs services d'urgence pendant quelques jours d'autres pour la nuit.

Dans un article de presse récent consacré à un dossier sur l'emploi dans les Pyrénées Orientales, la DRH de l'hôpital annonce 30 postes d'infirmier-ières vacants et une cinquantaine qui le seront en juillet. Ils étudient la possibilité d'une prime à l'embauche...

En France, 100000 lits ont été fermés en 25 ans, 17000 sur l'ensemble du mandat du Président Macron et 5700 en 2020 ! La pénurie de moyens financiers, matériels et humains est volontairement organisée pour réduire l'offre publique de soins vers

le privé avec à terme une réorganisation complète du système de sécurité sociale, c'est le projet de « grande sécu » : l'instauration d'un accès aux soins à deux vitesses, la mise en place d'un panier de soins de base et un système privé de complémentaires d'entreprises et d'assurances pour ceux qui en auront les moyens.

Pourquoi l'obligation vaccinale ? La vaccination était - elle la seule solution ?

La vaccination n'a pas permis de contrôler ni de réduire l'épidémie, elle a continué à circuler. Elle n'a pas eu d'efficacité sur le nombre de contaminations, sur le nombre de personnes malades, sur le nombre de décès puisque c'est dans les pays qui ont le plus vacciné qu'ils sont le plus nombreux (données Johns-Hopkins). Pendant ce temps les profits de Pfizer liés au « vaccin » covid19 ont explosé : 32 milliards d'euros de chiffre d'affaires en un an. Et parce qu'ils ne pouvaient pas la rendre obligatoire elle a été imposée à tous-tes au prix d'atteintes aux libertés publiques inacceptables et de la négation du consentement libre et éclairé.

Nous te savons engagée depuis de nombreuses années dans d'autres luttes, très au fait de la question des OGM. Est - ce que tu peux donner des arguments contre cette vaccination ?

Les « vaccins » contre la covid19 disponibles en France s'appuient sur des technologies OGM. Un changement de législation européenne (Règlement européen n°2020/1043 du 17 juillet 2020) a prévu, pour gagner du temps dans l'élaboration d'un vaccin ou d'un médicament anti covid19,

la suppression de l'ensemble des règles d'analyse du risque OGM et de contrôle lors de la dissémination, l'utilisation, l'injection aux patient-es d'OGM ou de techniques utilisant des modifications génétiques.

- l'absence de possibilité d'accéder à d'autres types de vaccins car ce sont les seuls à être homologués par l'EMA, l'agence européenne des médicaments.

- les « vaccins » bénéficient d'une autorisation conditionnelle de mise sur le marché, les essais cliniques en phase 3 sont toujours en cours.

- contraindre quelqu'un à participer à une expérimentation en matière de médicaments est illégal.

- une absence de consensus scientifique sur leur efficacité et leur innocuité.

- les nombreux effets indésirables et les décès qu'ils entraînent, et sont connus.

- les clauses d'irresponsabilité juri-

dique et financière des laboratoires pharmaceutiques.

- ces « vaccins » ne remplissent aucune des fonctions d'un vaccin : ils ne protègent pas l'individu vacciné contre le risque d'être contaminé, de tomber malade, d'être contagieux pour son entourage, ce que l'on peut tous observer.

Sanction : en dehors du débat pro-vs-anti vax, nous voulons mettre l'accent sur la terrible atteinte au travail qu'est la suspension. Quand, comment, pourquoi as-tu été suspendue?

À la suite de l'annonce du Président Macron le 12 juillet dernier sur l'obligation vaccinale des soignant-es, sous peine de sanctions et sur l'instauration du passe sanitaire, la loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire a prévu une suspension automatique des fonctions ou du contrat de travail des professionnel-les qui refuseraient de se faire vacciner, à compter du 15 septembre ; jusqu'à production d'un justificatif de vaccination ou de contre – indication à la vaccination ou d'un certificat de rétablissement de la covid19. C'est-à-dire que la suspension n'a pas de limite. La loi s'applique à tous les professionnel-les travaillant dans les secteurs sanitaire, social et médico-social ainsi que les professionnel-les de santé libéraux. Mais elle est également étendue aux salarié-es des entreprises ou établissements demandant le passe sanitaire.

Ça signifie pour ceux et celles qui refusent la vaccination, qu'ils-elles soient en arrêt maladie ou non : pas de salaire, pas d'ouverture de droit à congés, ni de droit à cotisation retraite, ni de droit à l'avancement,

l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle ailleurs, ni de suivre une formation. La suspension n'étant pas considérée comme résultant d'une faute, elle n'est pas une sanction disciplinaire et donc ne constitue pas un motif de licenciement. Il faut comprendre que le droit du travail n'a pas été modifié, la loi du 5 août va à l'encontre de toutes ses règles.

Dès lors il n'y a plus que trois possibilités : se résigner à se faire injecter dans le corps une substance qui peut nuire ; démissionner (sans droit au chômage, avec perte du statut de titulaire de la FP) ; demander une disponibilité pour trouver un emploi dans un lieu non soumis à cette obligation, ou pour les professions sur lesquelles porte spécifiquement l'obligation vaccinale (dont celle de psychologue) se reconverter.

20 000 salarié-es des établissements de santé ont été suspendus dans une indifférence quasi générale.

Des personnel-les soignant-es vacciné-es et positif-ves à la covid19 sont à présent autorisé-es à exercer.

Est ce qu'on t'as au préalable proposé un aménagement de travail pour éviter la suspension ?

Aucun aménagement de poste n'a été envisagé par la direction ni discuté avec la plupart d'entre nous. J'ai demandé à exercer ma profession sur un temps partiel de façon temporaire en télétravail, cela m'a été refusé. Certains postes occupés par des d'agents administratifs ou des secrétaires médicales, par exemple, qui ne sont pas en contact avec des patients se prêtent au télétravail. Des textes existent et l'encouragent, la loi du 5

Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello

N° de CPPAP : 0623 S 06521

Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org

CS c/o CNT Stics 13

c/o 1 000 Bâbords

61, rue Consolat 13001 Marseille

Administration

cs-administration@cnt-f.org

C/O CNT 18 Avenue de Sierre

07200 Aubenas

Abonnements

cs-administration@cnt-f.org

C/O CNT 18 Avenue de Sierre

07200 Aubenas

Impression sur papier certifié

PEFC

Imprimerie de Étoile

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre

Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué-es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou-ttes !

août 2021 même en prévoit la possibilité. L'obligation vaccinale n'a pas été mise en œuvre de la même manière dans tous les centres hospitaliers : en Martinique, en Franche-Comté les mises en demeure ont été annulées du fait de fortes tensions sur les effectifs. À St-Etienne et à Roanne, des personnel·les travaillant dans les cuisines ont été réintégré·s après des jugements du tribunal administratif en leur faveur.

Quels sont tes droits ou aides possibles ?

Dans l'attente de retrouver du travail, l'accès au RSA versé à titre compensatoire sans que les trois derniers mois de revenus soient retenus. J'ai demandé à mon employeur une disponibilité qui m'a été accordée.

As-tu entrepris des démarches pour te défendre ? lesquelles ?

Mon avocate a déposé un référé – suspension auprès du Tribunal Administratif de Montpellier qu'il a rejeté au mois de novembre dernier, comme tous les recours qui ont été fait semble-t-il. Une procédure sur le fond est en cours, elle devrait être jugée dans deux ans environ.

Es-tu inscrite dans une démarche collective ? Es-tu soutenue ?

J'ai le soutien surtout de personnes que je côtoie et avec qui je milite depuis longtemps. Et des camarades de la CNT66, que nous remercions infiniment toutes les deux, à la fois pour leur présence constante aux manif du samedi et pour la collecte qu'ils nous ont remise en solidarité.

Où en es-tu à présent ?

Ça n'a pas été simple pour nous

d'écrire ces textes parce que ça nous a renvoyé à un moment traumatique de notre parcours. Aujourd'hui nous sommes dans des dynamiques personnelles de reconstruction et de construction d'une vie nouvelle.

Marie-Andrée, psychologue au CHP

■ Deuxième partie : témoignage

J'ai commencé à travailler au sein de l'hôpital de Perpignan, il y a 20 ans, là où l'hôpital était « pavillonnaire », avec des chefs de services « patrons ». Il était très dur de faire ses preuves, d'être à la fois au service du citoyen « malade » et de son patron « médecin ». Mais qu'est-ce que je regrette ce temps-là, où justement il y avait beaucoup de travail, mais avec une grande humanité.

Et encore il y a 20 ans, on me parlait déjà d'un temps révolu où l'hôpital était une « grande famille » et je trouvais presque dommage de ne pas avoir pu participer avant. Il faudrait un livre pour raconter toutes les anecdotes de bons moments passés dans cet univers.

- Avant, c'était le téléphone, on avait quelqu'un, un interlocuteur responsable d'avoir pris l'appel, qui répondait à une requête, enfin, qui du moins apportait une réponse, quelle qu'elle soit. Aujourd'hui c'est un mail, ou un bon informatique, des fois sans jamais de réponse.

- On appelle Paris pour pouvoir être dépanné à Perpignan, pourquoi ?

Chaque service à un budget « Lyréco » pour les fournitures de bureau. Avant c'était un service « Economat » qui faisait la distribution des fournitures de bureau, qui allait se fournir au commerçant du coin, avec des tarifs groupés préférentiels. Aujourd'hui, on doit acheter Lyréco, qui n'est pas moins cher, qui n'est pas plus écologique non plus. Pourquoi ?

- Chaque année ou presque, nous déposons, la première pierre de ce fameux nouvel hôpital, puisqu'il y avait toujours des changements dans les contrats avec les entreprises de travaux mandatées pour la construction. Une fois ce nouvel hôpital construit, découverte de malfaçons, de fuites, de mauvaise isolation: il était déjà trop petit. Les services ont déménagé en mode dégradé, au fur et à mesure, sans avoir pris ou eu connaissance de locaux, de l'ergonomie et du nouveau fonctionnement. Il n'a pas fallu longtemps pour s'apercevoir du manque d'humanité d'un tel bâtiment, avec un parking patient·es digne d'un supermarché, un hall d'entrée de gare, des tickets à prendre comme à la poissonnerie, tout en sachant que nous avons toujours des patient·es avec des difficultés à marcher, qui doivent faire leur épreuve d'effort avant d'avoir droit à une consultation.

Pourquoi avoir fait ça ?

- L'organisation de notre travail a toujours été remis en cause par les différentes hiérarchies, malgré un bon fonctionnement. Nous étions convié·es uniquement pour recevoir des informations alors qu'on nous faisait croire que nous participions aux débats. Pourquoi ?

J'ai commencé à 20 ans, sans expérience, dans un monde du travail déjà bien bouché, où j'ai dû m'adapter, sans relâche, faisant preuve de savoir-faire, avec constamment une remise en question, sans pour autant que mon « avis » ait pu compter un jour. Le gros mot édicté par nos hiérarchies est « institutionnel ». Il s'agit d'un mot passe-partout, qui veut dire « Tu n'as pas le choix ». Il est encore couramment employé et ne se remet jamais en question. Jamais aucune reconnaissance d'un travail bien fait ou accompli. Nous n'avons droit qu'au négatif, qui se traduit dans les pa-



roles comme « un manque d'organisation ».

J'ai déjà eu au cours de ma carrière, un épuisement psychologique, qui s'est fait ressentir sur ma santé physique. Ce fut, pour moi, un premier échantillon de cette maltraitance institutionnelle.

De là, je me suis dit « mets des œillères et avance, préserve ta santé, ton service ne t'appartient pas et l'institution ne te fera pas de cadeau », mais c'est une chose de se le dire, et une autre de le faire, puisqu'on a des êtres humains en face.

J'ai eu un premier réveil « Gilet Jaune »: pourquoi mon salaire ne sert qu'à payer des factures ? Je travaille tous les jours à 100%, pieds et poings liés à ma fonction publique, sans pouvoir être à l'aise financièrement, pourquoi? Je réfléchis avant chaque achat, pourquoi ? Toutes ces questions ne se sont plus jamais dissipées... Mais le monde hospitalier n'a pas été attentif à ça, alors que moi oui. Pourquoi ?

Je fais également partie de ces gens pour qui les téléphones servent à téléphoner et les réseaux sociaux sont la grande inconnue. La plupart des

agents hospitaliers sont enfermés dans leurs réseaux sociaux, avec leur « Drive », leur « Smartphone », leur « Netflix », leur salle de sport, leurs groupes d'amis, leur « sans contact ». Moi, pas. Pourquoi ?

Mon avertissement de santé a mis en route chez moi un autre mode de vie, avec arrêt du tabac, perte de poids, activité sportive en plein air quotidienne et arrêt complet de cette sédentarisation et de mal bouffe qui me tuait à petit feu. Pourquoi j'ai eu ce déclic, qui a totalement bouleversé ma vie et que les autres n'ont pas forcément ?

À 40 ans, ma vie est reconstruite, ma santé également, je suis en osmose avec mon pilulier. Alors pourquoi je m'injecterais quelque chose d'inconnu ? Sachant que pour moi j'avais plus de risques que de bénéfices à faire une injection ARN. Je me suis renseignée sur le sujet et après ma traversée de maladies chroniques entre 35 et 40 ans, il me semble que je suis la seule à même de ne prendre aucun risque, ou justement, de choisir le risque à courir pour ma propre santé.

Aucun professionnel de santé

n'a su me délivrer un certificat de non-contre-indication à cette injection obligatoire, ni de contre-indication d'ailleurs. Mais par contre, ils m'ont tous donné les mêmes arguments oraux de la parole unique et publique. Qui à part moi, peut évaluer les risques encourus pour moi de ne pas faire cette injection ?

Les mois courent et de plus en plus d'informations remontent sur des effets secondaires graves de ces injections, alors qui peut me certifier que je n'en aurai pas ? Mais la discussion est impossible avec ceux qui pensent que le monde s'est arrêté à cause de moi.

Pourquoi lorsqu'on est obligé de se faire injecter, doit-on signer un papier de consentement sans contrainte et prendre rendez-vous soi-même, alors que pour la grippe, on peut le faire dans le service, sans rendez-vous ? Pourquoi, il n'y avait pas des soignants réquisitionnés dans les centres de vaccination (médecins payés 400€ les 4 heures et infirmiers 200 € les 4 heures) ?

Au niveau de la gestion sanitaire, nous n'avons été qu'informés des décisions prises plus haut, sans pouvoir donner ne serait-ce qu'un avis. L'organisation a été la même depuis 2 ans, sans changer quoi que ce soit à celle-ci. Le tout, c'est que les petites mains suivent les ordres donnés.

L'hôpital dès le 13/07/2021 a effectué la même propagande que le gouvernement, avec des notes d'informations hebdomadaires, des notes de service, l'encadrement prêchant la bonne parole et cette prise en étau constante du « Alors, tu as pris ton rendez-vous ? Attention, le médecin traitant ne peut pas te faire de contre-indication, il faut que tu voies un spécialiste. Il faut qu'on sache, pour des raisons d'organisation ce que tu vas faire... ». L'enfer, tout en travaillant, avec une pression sup-

plémentaire que d'avoir sa hiérarchie sur le dos.

Le quoiqu'il en coûte gouvernemental a été traduit à moment donné par des « plans blancs », des heures supplémentaires à la carte, et le tout à l'avantage de l'hôpital. Tu peux être rappelé à volonté et si on n'a pas besoin de toi tu prendras tes vacances « au bon vouloir de l'encadrement », corvéable à merci, « c'est la crise ».

Plus la date fatidique du 15/09/2021 de « transformation en citrouille » arrivait, plus cela devenait oppressant pour moi, surtout qu'en si peu de temps, tout en travaillant, il fallait que j'aie des avis médicaux concernant cette injection et mes pathologies, avec également tous les traitements pris quotidiennement. Donc je me suis mise en arrêt maladie pour me reposer psychologiquement de ces 2 ans de folie et de cette oppression quotidienne qui devenait infernale. Cet arrêt date d'avant la date butoir du 15 septembre.

A partir du 10/09/2021, j'ai commencé à recevoir des courriers recommandés de mon employeur, m'expliquant que si le 15 septembre, je ne présentais pas un schéma vaccinal complet, ou une preuve d'un schéma en cours, je serais suspendue en date du 15 septembre. Ce qui a été fait, malgré mon arrêt de travail.

Depuis cette date, je vis un cauchemar. J'ai écrit à plusieurs reprises à mon employeur, lui expliquant que j'étais en arrêt maladie, mais il a continué dans sa doctrine de suspension. Au mois d'octobre 2021, je reçois mon bulletin de paie, en négatif demandant de rembourser un trop perçu de salaire du 15 septembre au 30 septembre, comme si je les avais volés. L'hôpital s'est entêté et j'ai dû prendre un avocat pour faire valoir mes droits, qui sont irrecevables en référé selon le tribunal administratif

de Montpellier et qui préfère donc que cela soit jugé par le Conseil d'État à Paris. La tarification d'un avocat spécialisé en Conseil d'Etat est entre 6 000 et 10 000 €, donc on peut vite se rendre compte que ce n'est pas à la portée de tout le monde. C'est le parcours du combattant, aucun de mes droits n'est reconnu. L'hôpital a voulu faire des exemples, on essuie les plâtres. Pas de rémunération, pas de complément, quel qu'il soit. La sécurité sociale me répond : désolée, mais en tant que fonctionnaire c'est votre employeur qui paye les indemnités journalières. Le CGOS, qui est l'organisme national d'aide sociale hospitalier, n'a reçu aucun état de mon statut d'arrêt maladie par mon employeur, donc ne peut rien faire. Personne ne veut rien savoir, personne ne veut se pencher sur la situation, les gens n'ont pas compris que le mot « suspendu » équivaut au mot « zéro », Zéro droit, zéro rémunération, zéro respect, zéro tolérance, zéro vie...

Puis, après des mois de lutte, j'attrape la maladie et donc j'ai enfin

droit à ce fameux sésame, une récompense pour avoir été malade, sans traitement médical, une semaine à la maison, avec un peu de fatigue et beaucoup de rhume. J'ai eu contact avec la sécurité sociale, qui me demande quels ont été mes contacts et me souhaite un prompt rétablissement. Après 11 jours, j'envoie mon passe à mon employeur, qui me réintègre pour 6 mois. Ah non, c'est réduit à 4 mois depuis le 15 février par un tour de passe-passe. Alors quoi ? Dans 4 mois, je suis à nouveau « désintégré ? »

Pourquoi tant d'acharnement ? Pourquoi ne peut-on pas se poser de question ? Pourquoi retourner dans une telle maltraitance ? ●

Camille

"Merci à nos camarades et à leur résistance face aux mensonges, à la désinformation, aux pressions, aux grossièretés qu'elles ont subies dans cette période d'attaque sans précédent du système public de santé"

CNT PTT 66



Marche de nuit et marche de jour

Retour sur les marches du lundi 7 et du lundi 8 mars à Paris.

Lundi 7 mars, Gare d'Austerlitz, à Paris, la coordination féministe antifa a organisé une marche de nuit. Ça a une force qui est dure à décrire, un cortège en mixité choisie : services d'ordre sans mecs cisgenres, fumigènes violets, sourires sur les visages, les connivences qui se créent quand on lance les slogans anticapitalistes ou antifascistes. Ça donne la chair de poule.

Sur les marches de l'opéra Bastille, une chorale fait retentir des airs insurrectionnels. Les batucadas et les sonos se répondent. Ici, on peut dire qu'on veut un féminisme qui abolit les prisons et pas le travail du sexe. Ce soir, personne sur le cortège n'ira reprocher aux copines de malmener des panneaux publicitaires ou d'écrire des pancartes misandres. Ce soir, aucun camarade mec un peu trop zélé ne viendra nous donner des leçons de luttes. Les élu-es rangeront sagement leurs écharpes et ne viendront pas faire leur campagne sur nos colères.

■ Jour de colère (et de récupération)

Le lendemain, à la gare du Nord, l'ambiance est plus sage. Nous sommes 35 000 camarades (et Jean-



Un drapeau mixte LGBTQ+ et CNT.

Luc Mélenchon) à marcher pour les droits des femmes ce mardi 8 mars. Il y a le collectif Nous Toutes, qui donne le ton avec des pancartes violettes réaffirmant que le féminisme doit être antiraciste. Il y a aussi le gros ballon jaune de la FSU, talonné par la CGT qui se fait discrète, au vu de l'affaire Benjamin Amar (1). Et puis bien sûr, les partis venus faire leur campagne : PC, NPA, LFI, EELV.

Mais sur ce trajet interminable jusqu'à l'hôpital Tenon, toutes les luttes ne sont pas récupérables. Devant le Père Lachaise, on commémore les victimes de féminicides. Plus loin, une commandante du

PKK rappelle ses sœurs assassinées. Là-bas encore, les camarades latino-américaines entonnent « Un violador en tu camino », chanson phare des luttes chiliennes. Alors, on rentre chez nous en se répétant que même si on est pas tou-tes d'accord, on est quand même majoritairement « véné, déter, et révolutionnaires. » ●

Ploom

STE 93

(1) Le 1er mars dernier, le porte-parole de la CGT a été suspendu suite à une plainte pour viol et actes de torture de la part d'une militante.



Serviable civik

Devenez « ambassadeur », mais n'en ayez ni l'égard ni le salaire... !

En parcourant les annonces d'offres de volontariat et service civique, cette qualification d'ambassadeur est très présente. Quoi de plus normal pour un contrat qui s'inscrit dans le code du service national et non dans le code du travail et, qui a prétention à « renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale » (1).

Certaines annonces, qui semblent coller aux principes fondamentaux mis en avant, sont attractives pour tout-e jeune qui souhaite s'inscrire dans une démarche d'altérité, ou une démarche éthique, qui veut se forger une première expérience.

D'autres dissimulent moins leur prétention à combler un poste de travail, normalement pourvu par un contrat de travail, « en raison d'une augmentation d'activités » lit-on ici.

On peut s'interroger également sur les demandes de savoir-être et savoir-faire demandés : « Soutenir le ... dans la relation avec les bailleurs de fonds et dans le reporting des projets », « animer des ateliers et co-gérer l'atelier de production en soutien au chef d'équipe » pour des personnes handicapées dans un ESAT, « animer la vie d'un quartier » ! Toutes ces compétences sont finalement poussées, techniques, et une développeuse de site web, un communicant, une éducatrice spécialisée pourraient répondre aux missions annoncées sur ces offres de volontariat.

Soit l'accompagnement socio-éducatif n'est qu'en effet affaire de bonne volonté : laissons la jeunesse s'assurer de la cohésion du quartier, là où éduc de rue ou de



prévention mettent des mois, années, à créer un lien de confiance, à force d'ancrage. Il ne s'agit ni plus ni moins qu'une économie de budgets réalisée sur des postes répondant à des besoins repérés. Ces contrats sont en effet une aubaine, pour des associations ou collectivités territoriales aux budgets serrés, qui pourront pour des miettes, s'offrir le dynamisme et la bonne volonté d'une jeunesse en mal d'emplois qualifiés : 107€ payables en indemnités financières ou en avantage tels que nourriture ou logement coté accueillant.

Quelques annonces posent encore plus question, comme celle-ci : une école Montessori qui liste ses attentes « Accueil des parents et des enfants, accompagnement du bien-être physique et moral (propreté, repos, repas ...), lecture, assistance aux activités proposées

par les éducatrices, encadrement à l'école de la Forêt, entretien des locaux... ». Dans la catégorie plus de 30h par semaine (pouvant aller jusqu'à 48h), rien n'est précisé sur le volume horaire. Si le-la volontaire travaille 35h sur 5 jours, il-elle devrait gagner 25€ par jour ! Mais quelle chance, en plus de la formation civique (qui peut englober des thématiques plus ou moins porteuses de sens) et de la formation premiers secours ; le ou la volontaire pourra prétendre à des formations Montessori. À quelle hauteur ? Rien n'est précisé sur les modalités.

■ En réalité, quelles sont les dispositions légales ?

Un service civique est ouvert aux personnes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans lorsqu'en situation de handicap. Il existe aussi certaines déro-

gations possibles quant à l'âge du volontaire (plus de 25 ans).

L'indemnité versée est de 580€ dont 107€ par l'organisme d'accueil et 473€ par l'État par l'intermédiaire de l'agence de services et de paiements. Attention, les délais de traitements sont de trois semaines. Vous êtes ensuite payés à la prochaine date de paie (fin de mois). Le contrat peut aller de six à douze mois, avec une durée hebdomadaire de 24 à 48h, et jusqu'à une semaine de six jours travaillés. De 16 à 18 ans, ce sera un maximum de 5 jours pour 35h. Attention aussi, il peut y avoir report d'horaires. Le lieu d'accueil peut demander des heures supplémentaires qui donneront lieu à des semaines plus légères ensuite. Le contrat établit deux jours de congés par mois, trois pour les moins de 18 ans, ouverts dès dix jours ouvrés de travail.

Un aspect positif est tout de même celui du volume horaire demandé, sur 3900 annonces, 3070 étaient pour des engagements à moins de 30h semaine. Pas trop vaches, les assos ! Il faut prêter attention à cet aspect mais également à la qualité des objectifs de la mission proposées. Travailler 24h seulement, ok, mais si c'est pour faire ce dont personne ne veut ou

pour ne rien faire du tout comme cela a pu se voir, c'est dévalorisant et n'a pas de sens. Un-e référent-e est nommé-e pour vous préparer à votre mission, vous aider à la réaliser et pour vous accompagner et répondre à tous vos questionnements. Si vous êtes seule-es face à vos obligations et que les difficultés s'enchaînent, référez-vous à lui-elle ou au-la référent-e local-e de service civique. Ainsi, si le contenu de votre mission s'avère décevant et qu'aucune perspective réjouissante ne peut se dégager après discussions entre parties, il est possible, selon un préavis d'un mois (ou non si accord mutuel) d'arrêter votre volontariat.

Ce contrat peut également être rompu à tout moment si vous trouvez un travail en contrat relevant du code du travail. Celui-là est quelques fois pas bien confortable mais a au moins le mérite de conserver encore quelques avantages... tels que le salaire et les ouvertures de droits à Pôle Emploi !

Concernant les allocations, il ne peut y avoir de cumul avec la garantie jeunes, les allocations chômage ou le R.S.A. Ces allocations reprendront à la fin du contrat.

L'organisme cotise pour la retraite, mais le-la volontaire ne cotise aucunement auprès de Pôle Emploi et à l'issue de son engagement, il-elle ne pourra pas prétendre à une allocation chômage sur cette activité.

Comment imaginer un-e jeune voulant s'installer, concrétiser ses aspirations avec moins de 600€ ? Est-ce aider ainsi la génération de futur-es travailleur-ses à s'intégrer au vieux-monde du travail ? Que penser des jeunes qualifié-es qui ne

pourront prétendre à une juste valorisation de leurs compétences et devront travailler dans un domaine parfaitement étranger à leurs aspirations ?

Ce qui a été le moteur de cet article fut la lecture de celui de Mediapart sur l'état des services publics à Prades (1). On y apprenait notamment que ce sont deux services civiques qui sont en poste à l'accueil du public de l'agence Pôle Emploi locale. Un-e volontaire de service public ne peut occuper un poste pour lequel l'association, l'administration publique ou l'entreprise (seulement à l'international), qui l'accueille avait auparavant (moins d'un an avant) un poste pourvu par un contrat de travail. On peut toujours composer avec la loi, surtout les puissants. Manifestement ils ont dû « créer » ces postes à la suite de la crise sanitaire, donc ils doivent reposer sur le besoin d'une activité supplémentaire liée aux risques sanitaires. En pratique, Pôle emploi remplace les agents d'accueil qui étaient en contrat de travail auparavant. En temps de mécontentements et d'incompréhensions dus à la réforme chômage, vous pourrez juger de la congruence et du caractère philanthropique que peuvent présenter ces postes...●

Laeti

ETPICS 66

(1) Dans la villes du premier ministre, les services publics s'étiolent. Article de Khedidja Zerouali sur Mediapart : www.mediapart.fr/journal/france/120222/dans-la-ville-du-premier-ministre-les-services-publics-s-etiolent



Ukraine

Interview de Witalij Machinko, syndicat de solidarité des travailleurs

Publié à l'origine sur le site du Réseau syndical international de solidarité et de luttes (1)

Les camarades du syndicat polonais OZZ IP (Ogolnopolski Związek Zawodowy Inicjatywa Pracownicza), membre du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, et de la coordination Red and Black donnent la parole à des syndicalistes d'Ukraine. Interview de Witalij Machinko, Syndicat de solidarité des travailleurs (Trudowa Solidarnist, Kiev)

Vitaly, tout d'abord, dites-nous quelle est la situation actuelle des travailleurs des travailleuses en Ukraine. Que font les membres de votre syndicat ?

Certains et certaines vont travailler et d'autres restent à la maison ou se cachent dans des abris anti-bombes. Une partie essaie d'aller en Pologne, d'autres sont partis en Ukraine occidentale pour rester avec leurs familles.

Le travail continue ?

Oui, la guerre ne donne pas de congé. Ceux qui ne sont pas partis et pour qui les circonstances le permettent, travaillent. Même sur le territoire contrôlé par la Fédération de Russie.

Quelle est la situation actuelle des travailleurs et travailleuses en Ukraine ?

Elle est très mauvaise et leurs droits seront désormais la dernière préoccupation de tous.

Alors, quel rôle les syndicats peuvent-ils jouer dans ces conditions difficiles de guerre, et comment pouvons-nous vous soutenir ?

Je vois deux axes principaux de soutien. Le premier concerne la protection des réfugié-es ukrainien-nes et des migrant-es ukrainien-nes en Pologne. Et le second est la collecte de fonds pour les citoyens et citoyennes qui sont restés en Ukraine et sont devenus des réfugié-es ou sont resté-es dans des territoires où se déroulent des hostilités.

Quant à la Pologne, malheureusement, une grande partie des entreprises polonaises essaieront de

profiter du contexte.

Les réfugié-es d'Ukraine ne connaissent pas la réglementation, ne parlent pas la langue, donc la situation est très difficile. Ils et elles seront obligé-es d'accepter des emplois différents de ceux qu'ils et elles avaient. Je suis très préoccupé par cette énorme exploitation illégale qui va être faite de nos concitoyen-nes d'Ukraine. Avec un tel afflux de réfugiés, ce problème sera beaucoup plus aigu qu'en 2015, 2016. C'est pourquoi nous



avons besoin de l'aide des syndicats polonais et des syndicats européens en général pour aider les travailleurs et travailleuses ukrainien-es à protéger leurs droits.

La deuxième direction dans laquelle les syndicats polonais pourraient nous aider est l'organisation de l'acheminement des produits de première nécessité, des médicaments essentiels qui sont déjà indispensables en Ukraine et le seront encore plus dans un proche avenir. Si nous considérons notre expérience de 14 ans dans le Donbass et l'appliquons à la situation actuelle en Ukraine, dans les grandes villes comme Kiev et Kharkiv, où les hostilités sont en cours, avec le niveau de population ce sera une énorme catastrophe. Si ces actions sont prolongées d'une semaine supplémentaire, nous aurons une crise humanitaire importante, déjà commencée. Vous devez essayer, même si vous ne pouvez pas l'empêcher, au moins de minimiser cela. C'est pourquoi j'espère l'aide des syndicats européens.

Intervieweur : Ignacy Józwiak syndicaliste d'I.P (Pologne) (27 février 2022)

Les camarades d'OZZ IP, nous informe que leurs militant-es, bien que n'ayant pas encore d'initiative nationale organisée, sont engagés dans l'aide aux réfugié-es. Ils nous invitent à participer de plusieurs façons différentes :

- Une opération de solidarité : <https://operation-solidarity.org/>
- Anarchist Black Cross Dresden fundraising for anarchist territorial defence units (legitimacy confirmed

by comrade from Lviv): <https://abcdd.org/en/donation/>

- Soup kitchen for the displaced people in the city of Lviv

Le syndicat a également publié sur son site internet la déclaration suivante :

« Au vu de l'invasion des troupes russes sur l'Ukraine, le Comité national d'OZZIP souhaite exprimer sa solidarité envers les civils ukrainien-nes, les syndicats ukrainiens et les citoyen-nes ukrainien-nes vivant et travaillant en Pologne. Nous sommes également solidaires des citoyen-nes de la Fédération de Russie qui protestent contre la guerre et le militarisme en général. Les conflits militaires servent les élites financières qui s'enrichissent grâce au commerce des armes et à l'exploitation des ressources naturelles, ainsi que les gouvernements qui construisent leur capital politique sur la menace de guerre. L'impérialisme - peu importe qui est derrière - est toujours contraire aux intérêts des travailleur-ses, quelle que soit leur nationalité.

Pour des millions de travailleur-ses, la bataille mondiale pour le pouvoir et la richesse entraîne la mort, la destruction et une pauvreté encore plus grande. Les travailleur-ses se battent en première ligne de guerres qu'ils-elles n'ont pas provoquées. Leurs maisons s'effondrent sous les bombes et les roquettes. La semaine dernière, la population ukrainienne a été choquée d'apprendre que des politiciens et des oligarques quittaient l'Ukraine à bord de jets privés et d'avions affrétés. Les syndicats et les organisations

sociales ukrainiens ont demandé la nationalisation de leurs richesses et leur affectation au soutien de la population civile.

Plus d'un million de citoyen-nes ukrainien-nes vivent et travaillent en Pologne. Leur nombre augmente également dans les rangs de notre syndicat. Les travailleurs ukrainien-nes souffrent de conditions de travail très difficiles, souvent en dessous du salaire légal et avec des horaires non réglementés. Le déclenchement de la guerre entraîne une anxiété supplémentaire concernant les êtres chers qu'ils-elles ont laissés dans leur pays et un avenir incertain. À partir d'aujourd'hui, ils-elles doivent partager leur temps entre la lutte pour la survie en Pologne et le suivi de l'actualité avec les bombes qui tombent sur leur ville natale.

Nous souhaitons exprimer notre entière solidarité avec nos camarades et toutes les victimes de la guerre. De plus, nous souhaitons déclarer que nous serons présents à toutes les manifestations anti-guerre.

Non à la guerre ! Oui à la solidarité internationale des travailleurs ! » ●

*Déclaration du Comité national de l'OZZ
Inicjatywa Pracownicza
(Syndicat d'initiative des travailleurs)
sur l'agression russe contre l'Ukraine,
24 février 2022.(2)*

(1) www.laboursolidarity.org/Interview-de-Witalij-Machinko

(2) ozzip.pl/english-news/item/2867-contre-la-guerre-pour-la-solidarite-internationale-des-travailleurs



Déclaration de l'EZLN: Ni Zelensky ni Poutine Halte à la guerre

Zapatistes, nous ne soutenons pas un État ou un autre, mais plutôt ceux qui se battent pour la vie contre le système.

Déclaration (Mexique) : Il n'y aura aucun paysage après la bataille (à propos de l'invasion de l'armée russe en Ukraine)

Aux signataires de la Déclaration pour la Vie :
A la Sixième nationale et internationale :
Compagnons, sœurs et frères :
Nous vous disons nos mots et nos réflexions sur ce qui se passe actuellement dans la géographie que vous appelez l'Europe :

■ Premièrement

Il y a une force d'agresseur, l'armée russe. Il y a des intérêts du grand capital en jeu, des deux côtés. Ceux qui souffrent aujourd'hui des délires des uns et des calculs économiques rusés des autres, ce sont

les peuples de Russie et d'Ukraine (et, peut-être bientôt, ceux d'autres géographies proches ou lointaines). En tant que zapatistes que nous sommes, nous ne soutenons pas un État ou un autre, mais plutôt ceux qui se battent pour la vie contre le système. Lors de l'invasion multinationale de l'Irak (il y a presque 19 ans), menée par l'armée américaine, il y a eu des mobilisations à travers le monde contre cette guerre. Personne de sensé ne pensait que s'opposer à l'invasion revenait à se ranger du côté de Saddam Hussein. Maintenant, c'est une situation similaire, mais pas la même. Ni Zelensky ni Poutine. Arrêter la guerre

■ Deuxièmement

Différents gouvernements se sont alignés d'un côté ou de l'autre, en se basant sur des calculs économiques.

Il n'y a aucune valeur humaniste en eux. Pour ces gouvernements et leurs « idéologues », il y a de bonnes interventions-invasions-destructions et il y en a de mauvaises. Les bonnes sont celles perpétrées par leurs proches, et les mauvaises sont celles perpétrées par leurs contraires. Les applaudissements pour l'argument criminel de Poutine pour justifier l'invasion militaire de l'Ukraine se transformeront en regrets lorsque, avec les mêmes mots, l'invasion d'autres peuples dont les processus ne sont pas du goût du grand capital sera justifiée.

Ils envahiront d'autres géographies pour les sauver de la « tyrannie néo-nazie » ou pour en finir avec les « narco-États » voisins. Ils reprendront alors les mêmes propos de Poutine : « Nous allons dénazifier » (ou son équivalent) et abonderont en « raisonnements » de «

danger pour leurs peuples ». Et puis, comme nous le disent nos camarades en Russie : « Les bombes, les roquettes, les balles russes volent vers les Ukrainiens et ils ne demandent pas leurs opinions politiques et la langue qu'ils parlent », mais la « nationalité » de l'un et de l'autre va changer.

■ Troisièmement

Les grandes capitales et leurs gouvernements "occidentaux" se sont assis pour contempler – et même pour encourager – comment la situation se détériorerait. Puis, une fois l'invasion déjà commencée, ils attendaient de voir si l'Ukraine résisterait, et faisaient des comptes sur ce qu'on pouvait tirer d'un résultat ou d'un autre. Alors que l'Ukraine résiste, elle commence à émettre des factures « d'aide » qui seront perçues plus tard. Poutine n'est pas le seul surpris par la résistance ukrainienne.

Ceux qui gagnent dans cette guerre sont les grands consortiums d'armes et les grands capitaux qui voient l'opportunité de conquérir, détruire/reconstruire des territoires, c'est-à-dire créer de nouveaux marchés pour les biens et les consommateurs, pour les personnes.

■ Quatrièmement

Au lieu de recourir à ce que les médias et les réseaux sociaux des parties respectives diffusent - et que les deux présentent comme des « nouvelles » -, ou aux « analyses » de la soudaine prolifération d'experts en géopolitique et à la nostalgie du Pacte de Varsovie et de l'OTAN, nous avons décidé de trou-

ver et d'interroger ceux qui, comme nous, sont engagés dans la lutte pour la vie en Ukraine et en Russie.

Après plusieurs tentatives, la Sixième Commission zapatiste a réussi à entrer en contact avec nos parents en résistance et en rébellion dans les géographies qu'ils appellent la Russie et l'Ukraine.

■ Cinquièmement

En résumé, nos proches, qui brandissent aussi le drapeau libertaire, tiennent bon : les résistants qui sont dans le Donbass, en Ukraine ; et en rébellion ceux qui marchent et travaillent dans les rues et les champs de Russie. Ils sont détenus et battus en Russie pour avoir protesté contre la guerre. Ils sont assassinés en Ukraine par l'armée russe.

Ce qui les unit entre eux, et eux avec nous, c'est non seulement le NON à la guerre, mais aussi le refus de « s'aligner » sur les gouvernements qui oppriment leur peuple.

Au milieu de la confusion et du chaos des deux côtés, leurs convictions tiennent bon : leur lutte pour la liberté, leur répudiation des frontières et de leurs États-nations, et les oppressions respectives qui ne font que changer de drapeau.

Notre devoir est de les accompagner au mieux de nos capacités. Un mot, une image, une mélodie, une danse, un poing qui se lève, un câlin – même de lointaines géographies-, sont aussi un soutien qui animera leur cœur.

Résister c'est persister et triompher. Soutenons ces proches dans leur résistance, c'est-à-dire dans leur lutte pour la vie. Nous le leur devons et nous le devons à nous-mêmes.

■ Sixièmement

En raison de ce qui précède, nous appelons la Sixième nationale et internationale, qui ne l'a pas encore fait, à manifester contre la guerre et en soutien aux Ukrainiens, selon leurs calendriers, géographies et méthodes et aux Russes qui se battent dans leurs géographies pour un monde de liberté.

De même, nous appelons à un soutien financier pour la résistance en Ukraine dans les comptes qui nous seront indiqués à ce moment-là.

De son côté, la Sixième Commission de l'EZLN fait de même, en envoyant un peu d'aide à ceux qui, en Russie et en Ukraine, luttent contre la guerre. Des contacts ont également été pris avec nos proches à SLUMIL K'AJXEMK'OP pour créer un fonds économique commun pour soutenir ceux qui résistent en Ukraine.

Sans ambiguïté, nous crions et appelons à crier et à exiger :

DEHORS L'ARMÉE RUSSE DE L'UKRAINE !

La guerre doit être arrêtée. Si elle continue, et s'aggrave comme de manière prévisible, alors peut-être que personne ne reconnaîtra le paysage après la bataille. ●

Des montagnes du sud-est mexicain.

Sous-commandant insurgé Moisés.

SupGaleano.

Sixième Commission de l'EZLN.

Mars 2022.

Communiqué publié à l'origine sur le site:
<https://enlacezapatista.ezln.org.mx>

Corse

Soutien aux militant-es Corse incarcéré-es

Le 2 mars dernier, le détenu politique Yvan Colonna, incarcéré à la prison d'Arles a été hospitalisé en urgence. Il est mort le 21 mars.

Condamné à la prison à perpétuité pour l'assassinat du préfet de Corse Claude Erignac en 1998, accusation qu'il a toujours niée, Yvan Colonna, purgeait une peine à perpétuité à la prison d'Arles sous le statut de D.P.S (détenu particulièrement surveillé).

L'ensemble des organisations de soutien aux prisonnier-ères corses a immédiatement réagi pour dénoncer la politique menée par l'État Français contre les militant-es corses incarcéré-es.

Les militant-es réclament depuis longtemps le rapatriement des prisonnier-ères sur l'île et dénoncent l'acharnement judiciaire contre les indépendantistes.

La réaction de l'État français a été claire, envoyer des forces de police supplémentaires sur l'île. La préfecture de Corse aurait demandé immédiatement des renforts dans la peur de heurts avec les militant-es indépendantistes. Les marins du syndicat des travailleurs corses ont donc attendu le ferry qui transportait les troupes le vendredi 4 mars au matin et ont empêché les C.R.S de débarquer, tout en autorisant les autres passagers du bateau à accoster. Les forces de l'ordre ont dû opérer un demi-tour et envoyer les renforts par avion.

Des manifestations ont été organisées dans de nombreuses villes corses : Bastia, Calvi, Ajaccio. Certains rassemblements ont été

marqués par des affrontements entre manifestant-es et forces de police.

À Ajaccio les manifestant-es se sont rendus maîtres d'une pelleuse et se sont attaqués à un distributeur bancaire. Les manifestant-es ont aussi ciblé le palais de justice d'Ajaccio. De nombreux manifestant-es ont été blessés par des tirs de L.B.D ou de grenades lacrymogènes. Un journaliste de TF1 et plusieurs membres des forces de police ont aussi été blessés.

Suite à ces manifestations le premier ministre a tenté de faire taire les contestations en annonçant la levée du statut de D.P.S pour deux autres prisonniers politiques corses, incarcérés à perpétuité suite à l'affaire Erignac : Alain Ferrandi et Pierre Alessandri. Ceci après avoir levé en catastrophe celui d'Yvan Colonna le 4 mars dernier, ce qui relève encore une fois, dans le contexte où il se trouve, d'un mépris total pour lui et ses proches.

L'État français agit toujours comme un État colonialiste en Corse. L'envoi des forces de police supplémentaires dès l'agression d'Yvan Colonna et la gestion des détenus politiques corses depuis des décennies révèlent encore le mépris et la condescendance de l'État français pour les habitants de l'île. ●



GT Europe

Palestine

Nouvelle arrestation de Salah Hamouri

Une nouvelle fois, l'avocat Franco-palestinien Salah Hamouri qui réside à Jérusalem vient d'être condamné à 4 mois de détention administrative, détention totalement arbitraire qui ne donne droit à aucun jugement donc aucune défense et qui peut être

prolongée à l'infini. Salah Hamouri qui a été enfermé de nombreuses années de cette manière, subit l'acharnement de l'État israélien qui l'avait il y a quelques temps déjà privé de tous ses droits dans son propre pays.

Le secrétariat international de la CNT s'associe encore une fois à Salah Hamouri et ses proches pour exiger sa libération et la restitution de ses droits. ●

Le secrétariat international de la CNT-F

État français

Un militant internationaliste en grève de la faim

En détention depuis décembre 2020 et placé à l'isolement, Florian, dit « Libre Flot », a commencé une grève de la faim depuis le dimanche 27 février. Il déclare :

« Puisque cette histoire n'existe qu'à des fins de manipulation politique ; puisqu'aujourd'hui on me laisse comme perspective que la lente destruction de mon être, je me déclare en grève de la faim depuis dimanche à 18h. »

Libre Flot a été arrêté par les forces de police française en décembre dernier. Les autorités françaises

lui reprochent son engagement internationaliste auprès des forces kurdes qui combattent Daesch au Rojava.

La D.G.S.I et le parquet antiterroriste essaient d'assimiler les militant-es internationalistes qui sont allés combattre au Rojava aux terroristes islamistes de Daesch. L'État français les traite comme des « ennemis de l'intérieur d'ultra gauche » et les incarcère dans des conditions drastiques d'isolement que l'on peut qualifier de torture blanche.

Traiter de la même manière des militant-es qui ont soutenu la société démocratique et écologique du Rojava et des combattants de Daesch, une organisation religieuse, sectaire, totalitaire et fasciste, est une insulte pour ces militant-es et une honte pour l'État français.

Soutien à Libre Flot en grève de la faim ! ●

Le secrétariat international de la CNT-F

Retour sur le salon anticolonial et antiraciste

À l'initiative de plusieurs militant-es et collectifs antiracistes et anticolonialistes, issue-s de diverses organisations, s'est tenu à la Parole errante à Montreuil les 12 et 13 mars dernier, un salon anticolonial et antiraciste. Comme depuis plusieurs années de nombreux militant-es du

secrétariat international de la CNT-F se sont impliqués dans l'organisation de cet événement. Cette année encore, celui-ci a été une réussite en permettant des moments d'échanges, de débats, de rencontres et de discussions nécessaires et vitaux.

Plusieurs centaines de personnes

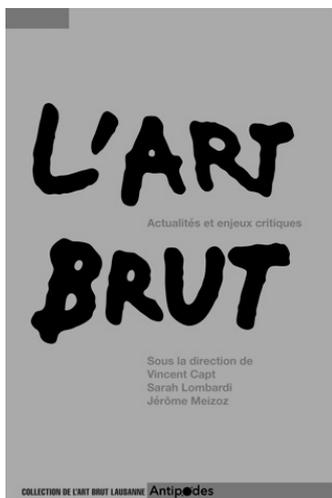
ont assisté et participé durant deux jours à des projections, des débats, et des concerts.

Merci à elles et eux pour leur implication et ce moment collectif.

Vive la solidarité internationale à bas le racisme et le colonialisme ! ●

Le secrétariat international de la CNT-F

L'art brut mangé sans bruit



Un monde d'art brut,

Oriol Malet & Chistian Berst, ed Delcourt, 120p., 18€

L'art brut, actualités & enjeux critiques

ed Antipodes, collectif, 212p., 24€

Populaire, foudroyante, incontrôlable, l'art des marges émerge finalement au petit milieu feutré et select de l'art, des musées, des galeries et du commerce haut de gamme. Ce destin de l'art brut, concept inventé en 1945 par l'artiste Jean Dubuffet, ressemble à une partie du street art dont les graphes sortis des murs irréguliers et des wagons de chemin de fer se sont fait une place « bankable », absorbés par le profit et la spéculation libérale.

L'art brut a subi cette appropriation. C'est désormais un genre artistique, une catégorie de l'histoire de l'art et finalement un secteur très convoité des marchands et riches collectionneurs. Cette captation nie

les auteur·ices, reclus·es du milieu de l'art, autodidactes qui n'auraient jamais imaginé faire admirer et mettre leurs bricoles en vente. Terminé, le caractère libertaire de ces premiers artistes bruts, rejetant les autorités de l'art, la vente et la spéculation, la cote, la transaction marchande, la reconnaissance. Leurs gribouillis et barbouillis, assemblages de bitonniots, bricolages à partir de rebuts, étaient plus des pratiques vitales, que des volonté de faire œuvre. Leur spontanéité, leur fraîcheur sans calcul, leur subversion inconsciente mais bien réelle de l'histoire de l'art bourgeois, tout a été progressivement récupéré, promu argument vente. Le capitalisme cannibale a bouffé ça aussi, avec un regard condescendant sur les pauvres types, pauvres et si typés, pittoresques dingos, originaux misérables, simples ou « idiots » du village, psychiatrisés. La création de la catégorie par Dubuffet énonce que tout le monde est artiste, s'il ou elle le décide, même non initié·e, même ignorant·e des courants précédents de la peinture et de la sculpture. Ce non initié est devenu distingué, sans son consentement, finalement happé par le piédestal et l'élitisme, extirpé de force du monde insouciant de « tout le monde ». Lui qui n'avait pas de discours sur sa pratique, on lui en collée un, ou plusieurs.

Le bouquin livre les interventions d'un colloque en 2016 à Lausanne, mettant en garde contre la nouvelle

globalisation du marché. Des galeries en vue s'efforcent de découvrir comme des trésors de nouveaux-elles artistes bruts sur d'autres continents, sans interroger la vision ethnocentrée du concept occidental d'art, volontiers associé à une vision essentialiste des sociétés moins consuméristes, fantasmées comme immuables. À ce jeu-là, l'Africain est forcément « inculte » donc « authentique », étanche aux influences de l'art des pays du Nord. Ces « pauvres types » sont devenus les proies des galeristes, collectionneurs, experts.

La bande dessinée (dont l'auteur du texte est un marchand connu) opte pour l'effort pédagogique, sans échapper au regard psycholo et anthropologisant sur des pensionnaires d'hosto psy, mediums, handicapées, abusés sexuels, enfermés dans des orphelinats, possédés, barjots... Un peu comme au dos de pochettes de disques, certaines biographies de bluesmen insistent sur leur extraction (parfois imaginaire) de prolos déglingués par la vie, pour mieux vanter leur véracité et leur pertinence. Ces pédigrées forcent le trait pour retrouver le cliché de l'artiste à son insu, frustré mais génialement révélé par le marchand blanc qui lui, maîtrise les filières, connaît les codes, et surtout ceux des profits. Quitte à théoriser sur tout, y compris sur la prédation. ●

Nico, interco Nantes

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM. ADRESSE.....

PROFESSION..... MAIL.....

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste* C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci :

durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement. Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine.

Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.



ABONNEMENT
GRATUIT



Les US tentent (avec bonheur) la série « sociale »

Voici trois séries récentes qui tranchent dans le paysage habituel des séries d'outre-Atlantique, c'est assez rare pour qu'on s'y attarde. Dans la famille « Série sociale made in US », nous avons :

■ Le « père »

La série *American Rust*, est tirée d'un roman de l'écrivain américain Philipp Meyer paru en 2009. Ses 8 épisodes se passent dans la petite ville sidérurgique autrefois prospère de Buell, dans le comté de Fayette, au sud-ouest de la Pennsylvanie, une région rurale appelée « la vallée » de l'acier délabré. Les usines abandonnées et les villages fantômes y ont remplacé les hauts-fourneaux. Elle est tournée à Pittsburgh et aux alentours, dans la « Rust Belt », nom qui désigne les régions ayant subi le déclin industriel américain, que ce soit dans le domaine de la sidérurgie, de la construction automobile ou de l'extraction du charbon, à partir de 1980. Cette « ceinture de rouille » (désignant à la fois la désindustrialisation, le déclin économique, la perte de population et la dégradation urbaine) s'étend à partir du centre de New York vers le sud-ouest, et vers le nord-ouest pour s'achever au nord-est du Wisconsin. La série, lancée en septembre 2021, n'a pas reçu un très bon accueil aux US et n'a, de ce fait, connu qu'une saison. Des adolescents du coin essaient d'échapper à la désolation ambiante pour s'inventer un avenir... en Californie. Drogue et

trafic de drogue constituent la toile de fond et les ressorts de l'intrigue. Le malaise économique et social est très concrètement mis en scène, telle la mise aux enchères (*auktion* en anglais) d'un mobil home. Cette mise à l'encan, sur la grand'place de Buell, par un bureaucrate venu de la grande ville, connaît un dénouement bien dans l'esprit de la série.

■ La « mère »

Sortie en septembre 2021, *Mare of Easttown* est une mini-série de 7 épisodes qui se déroule dans une version fictive du canton d'Easttown, banlieue de Philadelphie. Mare (Kate Winslet), sergent détective, doit enquêter sur le meurtre d'une mère adolescente qui fait écho à la disparition inexplicquée d'une autre jeune fille quelques années auparavant, cas qu'elle a été incapable de résoudre. D'autres referont surface au long de la série. Mare se débat en outre avec un divorce après le suicide récent de son fils Kevin, et mène la bataille pour la garde du fils de celui-ci, Drew. Pas de « rouille » ici, mais un même horizon hypothéqué par l'alcool, la drogue, la violence. Trois générations de femmes, des personnages féminins à la psychologie complexe, notamment Kate Winslet et son amie Julianne Nicholson dont le jeu, loin de tout glamour, est étonnant et convaincant.

■ La « fille »

Maid, tournée à Victoria au Canada en 10 épisodes, diffusée en octobre 2021, est tirée des mémoires de Stéphanie Land « *Maid : Hard Work, Low Pay, and a Mother's Will to Survive* ».

Alex, une jeune mère, fuit Sean, son mari violent, alcoolique et immature, avec leur petite fille Maddy. Avec l'aide des services sociaux, elle décroche un boulot de femme de ménage à *Value Maids*, mais ses problèmes ne sont pas réglés pour autant car elle n'a aucune ressource. Pas de logement, pas de voiture et elle doit acheter tout l'équipement nécessaire pour travailler. Entre dépendance vis-à-vis de soutiens aussi ponctuels qu'intéressés, chantiers de nettoyage compliqués, relation conflictuelle avec un mari qui fait tout pour récupérer sa fille et sous la coupe duquel elle peut à tout moment retomber, l'errance d'Alex est ponctuée de mises à l'abri, avec Maddy, dans un refuge pour violences domestiques. Elle croise d'autres femmes y ayant souvent déjà fait plusieurs séjours. L'engrenage infernal auquel elle fait face se traduit dans la série par l'affichage en temps réel sur son mobile de chaque crédit et, surtout, de chaque débit sur son maigre compte. L'écriture, pour laquelle elle est douée, et un coup de pouce, peuvent la sauver. La mini-série aura peut-être une suite. ●

Valérie, *Interco Nantes*

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleur-euses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

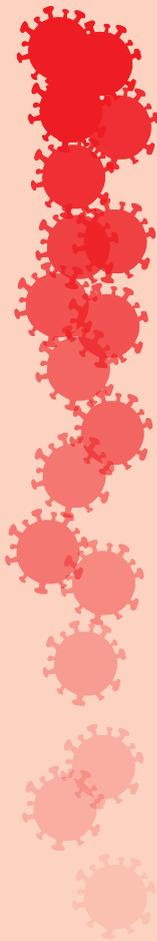
AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-un.es. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

ALERTE CAPITALISME LE VIRUS CIRCULE TOUJOURS !



3
mois

Mettre en place une société libertaire basée sur l'autogestion est la méthode la plus efficace pour éradiquer le capitalisme.



Ne restez pas seul·e·s



Organisez-vous au sein d'un syndicat révolutionnaire sans permanents



Participez aux assemblées générales pour organiser les luttes



Lancez la grève générale expropriatrice



Abolissez l'État, le salariat et le patriarcat



Abattez les frontières et supprimez la police et l'armée



Vivez dans un monde sans dieu ni maître et libéré de toute oppression

Si vous n'utilisez que des bulletins de vote, ça risque d'être très très long...



WWW.CNT-F.ORG



@syndicat_CNT